

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

6, RUE DE BEL-AIR, NANTES

3^e CONGRÈS DE L'U. R.

des 13 et 14 Février 1926 à POITIERS

SAMEDI SOIR, 13 FÉVRIER

Réunion d'étude pour les membres des Syndicats.

DIMANCHE 14 FÉVRIER

Matin : Messe à la Cathédrale, à 8 heures.

Séance d'études. Rapport général de l'U. R., par Gustave Pressensé, président de l'U. R.;

Midi : Déjeuner en commun ;

14 heures 30 : Réunion du Conseil de l'U. R.;

16 heures : Réunion de clôture, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Poitiers.

Conférence par Gaston Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C.

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

5, Rue Cadet, Paris (9^e)

POUR LA C. F. T. C.

Noël 1925.

Mes chers amis,

Voici trois ans, je faisais appel à votre générosité en faveur de la C. F. T. C.

Vous avez répondu de telle façon que nous avons pu faire un pas décisif dans la voie de l'organisation de notre secrétariat confédéral et de nos secrétariats d'unions.

Mais, l'extension progressive de notre action nous impose, chaque jour, de nouvelles charges. Et ce nouveau fléau qui s'appelle la vie chère, rend aussi, chaque jour, ces charges plus lourdes.

Sans doute, nos organisations confédérées ont fait des efforts méritoires pour augmenter et payer régulièrement la cotisation confédérale, et nous sommes certains qu'elles continueront et les amplifieront.

Aujourd'hui, cependant, malgré la générosité montrée il y a trois ans, malgré les efforts patiemment poursuivis, nos ressources ne sont plus à la mesure de nos besoins.

Allons-nous être obligés de limiter notre action ? Alors que de tous côtés on nous appelle, allons-nous laisser sans réponse les dévouements qui s'offrent, sans semeurs les glèbes qui s'entr'ouvrent, sans moissonneurs les champs qui sont prêts à nous livrer leur moisson ?

Allons-nous entendre les cris de triomphe de ceux qui redoutent, dans le monde du travail, et notre loyale attitude et notre influence grandissante, ou les soupirs de soulagement de ceux qui craignent notre souci de justice et la droiture de nos intentions et de nos actes, saluer notre affaiblissement et peut-être notre ruine ?

N'est-ce pas vous faire injure que de supposer que vous puissiez faillir à l'œuvre de salut social que nous avons entreprise ?

En ce jour de la Nativité, plein, pour

nous autres chrétiens, d'indicibles espérances, plein de promesses pour tous les hommes de bonne volonté, je viens de nouveau faire appel à vous !

Donnez, mendiez, quêtes, employez, pour forcer les bourses et les cœurs, tous les systèmes y compris le système D.; afin que s'emplisse à nouveau notre Caisse de Propagande, afin que notre développement prenne un nouvel essor, afin que notre action continue à restaurer dans le Christ, dans sa charité comme dans sa justice, le monde social qui chancelle et qui croule !

Votre président et ami,
J. ZIRNHELD.

Ressources nécessaires

Une maison de commerce ou une industrie qui grandit doit augmenter son capital.

Un afflux de commandes, qui produira plus tard des bénéfices nouveaux, exige d'abord un stock plus considérable de matières premières, le paiement d'avance de la main-d'œuvre employée à ces nouveaux travaux, un accroissement aussi des frais généraux. Ce qui explique qu'une entreprise dont le chiffre d'affaires croît, a toujours une trésorerie difficile, c'est-à-dire est obligée d'emprunter ou d'augmenter son capital.

Si cette augmentation continue, viendra un moment où, pour faire face aux commandes, deviendront nécessaires l'achat de nouvelles machines, la construction de nouveaux immeubles, l'engagement de nouveaux frais. Il faudra, avant de recueillir les bénéfices à venir, faire à l'entreprise l'avance de nombreux fonds.

La C. F. T. C. est comme une affaire qui grandit. De toutes parts s'accroît la propagande, les Syndicats naissent et s'organisent, les Fédérations se forment, les Unions régionales donnent l'ossature à ce grand corps. Le nombre des syndiqués chrétiens croît chaque jour, comme sous l'action d'une force régulière et puissante.

Comme une affaire qui grandit, la C. F. T. C., avant de retirer les fruits de sa propagande, doit faire face aux charges

de celle-ci. Une organisation centrale à la hauteur des nouveaux besoins et, surtout, l'organisation régionale de centres de propagande et de formation par la création ou le perfectionnement des secrétariats d'Union, voilà ce qu'exige le développement actuel de la C. F. T. C.

Pour y arriver il lui faut une somme assez grosse, mais qui se réduit, par adhérent, à une participation infime. Le don fait par chaque syndiqué, de quelques francs, — du salaire, par exemple, d'une ou deux heures de travail, — ferait un total permettant cette organisation qui doit assurer l'avenir.

Comme une maison de commerce ou d'industrie en bonne posture, la C. F. T. C. est gênée dans sa trésorerie, mais si ses amis lui font confiance, s'ils acceptent de l'aider en lui consentant l'avance nécessaire, ils lui permettront de recueillir les fruits des efforts qu'elle accomplit.

Et ils savent bien, ces amis, que si la C. F. T. C. recueille plus d'adhérents, voit son influence grandir, multiplie son action, ils savent ces amis, que c'est pour le plus grand bien de tous, qui vaut, certes, n'est-ce pas, un petit sacrifice pécuniaire.

Le trésorier confédéral,
R. MAUGARS.

La doctrine catholique sociale

En réaction contre l'individualisme et le libéralisme, en opposition avec le matérialisme et l'étatisme du socialisme, elle tend à organiser les rapports sociaux non au nom d'une liberté abstraite, ou d'un idéalisme nébuleux, mais en tenant compte de la véritable nature de l'homme, de ses droits, de ses devoirs, de ses besoins matériels et moraux, de son caractère d'être social, et de l'interdépendance qui lie les uns aux autres les hommes qui appartiennent à la même nation. Sûre de ses principes, elle ne se confond avec aucun autre mouvement social. Elle n'est pas, quoiqu'on en ait dit, une pâle copie et une démarcation du socialisme. Elle est l'expression moderne de la tradition catholique et de la doctrine que les catholiques peuvent, à certaines heures, dans l'intérêt de leur pays, nouer certaines alliances politiques et consentir à certaines collaborations avec des socialistes. Personne ne peut s'y tromper. Il ne saurait y avoir confusion de doctrines, mais seulement entente sur « un champ déterminé », pour un but pratique et un temps limité.

Telle est l'admirable et opportune leçon que les évêques de Belgique viennent de donner aux catholiques de leur pays. Il est à souhaiter qu'elle soit entendue au dehors, et qu'en un temps où l'action sociale catholique est plus nécessaire que jamais, elle contribue à lui donner un nouvel essor.

Jean LEROLLE.

Une Protestation justifiée

La Confédération Française des travailleurs chrétiens proteste par une lettre circulaire adressée aux députés contre le fait que la C. G. T. aura seule un représentant dans le Conseil d'administration de la caisse d'amortissement.

« La C. G. T., écrit très justement M. Zirnheld, président de la C. F. T. C., ne

groupe qu'une minorité des travailleurs français et même des travailleurs syndiqués ». Il rappelle que les Syndicats chrétiens ont été les seuls à préconiser dans les milieux populaires l'accomplissement du devoir fiscal en invitant leurs adhérents à admettre l'impôt sur les salaires, celui-ci étant, bien entendu, supposé tenir compte d'un minimum de ressources vitales et aussi des charges familiales.

Un gouvernement qui aurait le souci de traiter avec égalité tous les citoyens, ferait droit à la requête des travailleurs chrétiens, mais qu'attendre des entrepreneurs de faillite du Cartel.

Union Régionale
des
Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocations

Du Bureau de l'Union régionale, le deuxième mardi 9 février, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

UN NOUVEAU CONFRÈRE

Nous saluons l'apparition de *La Vie Sociale*, organe mensuel de nos Syndicats Poitevins, remplaçant *Le Petit Bulletin Syndical* devenu insuffisant par l'action professionnelle de ces dernières années.

A ce nouveau confrère nous souhaitons vie et prospérité.

Union Nantaise
DES
Syndicats de Travailleurs Chrétiens
6, rue de Bel-Air

Permanence

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : le matin, de 8 à 9 heures et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 heures à 18 h. 30.

Tous les soirs également, de 19 à 20 h., la permanence est assurée par le Secrétaire général, qui recevra les adhésions et fournira tous renseignements.

Conférences de Propagande Syndicale

Des conférences de propagande syndicale ont été faites par Gustave Pressensé, président de l'Union des Syndicats des Travailleurs chrétiens, durant le courant de novembre et décembre, dans les paroisses de Saint-Jacques, Saint-Clair, Saint-Martin-de-Chantenay et Saint-Paul.

Ces conférences de propagande s'adressent d'une façon toute particulière aux membres de l'Association catholique des Chefs de famille, aux jeunes des Cercles et Patronages, en un mot à tous les travailleurs catholiques quels qu'ils soient.

CONFÉRENCES SOCIALES ET SYNDICALES

Nous comptons reprendre en février prochain les Conférences sociales et syn-

VISITEZ A NANTES
LES
GRANDS MAGASINS

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
ET
LE MEILLEUR MARCHÉ

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

dicales que nous donnons chaque année, au Siège social de l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs Chrétiens, 6, rue de Bel-Air.

La première aura lieu le mardi 23 février prochain, à 20 h. 15.

Il y aura Conférence et attractions.

Société de Secours Mutuels

DE L'UNION DES SYNDICATS
DE TRAVAILLEURS CHRETIENS
DE LA LOIRE-INFERIEURE

Siège, 6, rue de Bel-Air

Réunion du Conseil d'administration le mardi 2 février, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

PERCEPTION DES COTISATIONS

Seulement le dimanche 7 février, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Caisse Rurale et Urbaine des Syndiqués Chrétiens de Nantes

6, rue de Bel-Air

Nous rappelons à tous les Syndiqués qu'une Caisse rurale et urbaine existe à l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs Chrétiens où les Syndiqués pourront déposer et emprunter.

La permanence des Syndicats pourra fournir tous renseignements utiles. On peut s'y adresser de 19 à 20 heures, 6, rue de Bel-Air.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon Marché, réunie à l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social, 6, rue de Bel-Air.

Permanence par le secrétaire, tous les jours, de 16 à 19 heures.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

COOPERATION

Nous tenons à la disposition des syndiqués des deux sexes, à jour de leur cotisation, la liste des Maisons qui accordent, sur présentation de la carte syndicale, des escomptes sur tous achats.

Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

Siège social : 6, rue de Bel-Air

Convocation

La réunion du Conseil syndical aura lieu le deuxième vendredi, 12 février, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Assemblée Générale

L'assemblée générale d'hiver aura lieu le dimanche 31 janvier, à 9 h. 30, au Siège 6, rue de Bel-Air.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs
ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix
DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin
Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

2. Situation financière.
 3. Recrutement ; placement.
 4. Action professionnelle ; formation des groupes.
 5. Election du Président et de plusieurs Membres du Conseil.
 6. Rapport de M. Lucas sur les Allocations familiales.
 7. Questions diverses.
- Nous comptons sur la présence de tous à cette importante réunion.

Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

6, rue de Bel-Air, Nantes

Groupe des Représentants et Voyageurs de Commerce

Dimanche 17, à 10 heures, se réunissent 6, rue de Bel-Air, les voyageurs et représentants de Commerce. Ils se trouvaient plus nombreux cette fois parce que dans le courant du mois un certain nombre avaient donné leur adhésion et promis d'assister à la réunion.

Après l'ouverture de la séance faite par Gustave Pressensé, président du Syndicat, la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, la désignation de M. Paul Foulon comme président du groupe, M. Henri Chaillou donne lecture d'un rapport moral rassemblant toutes les questions pouvant intéresser les représentants et voyageurs de commerce.

Nous donnons ci-dessous ce rapport qui marque le travail à faire et la volonté très ferme de travailler la défense pour les intérêts des membres du groupe.

Messieurs et chers collègues,

Voici bientôt un mois, quelques-uns de nos camarades se réunissaient en ce lieu, et décidaient, après échanges de vue de constituer un groupement des voyageurs, courtiers, placiers et représentants de commerce, dans le sein du Syndicat Chrétien des Employés de Commerce Nantais.

En effet, la situation précaire des affaires actuelles et l'augmentation continue des frais de tout ordre, entraînés par l'exercice de notre profession, l'insécurité même de celle-ci rendait cet organisme nécessaire. L'on peut même déplorer qu'il n'ait pas été fondé plus tôt, car nous aimons à croire que beaucoup de nos collègues de la place, soucieux de leur indépendance politique, et ayant nos convictions morales et religieuses seraient des nôtres depuis longtemps s'il avait existé quelque chose.

Il n'existait rien, et pourtant nous sommes convaincus que dans notre difficile métier, un Syndicat restant sur le terrain uniquement corporatif eût trouvé sa place naturelle et eût rendu des services éminents.

Messieurs, cette lacune est comblée désormais.

Sous l'impulsion vigoureuse de notre dévoué président de l'Union Régionale des Syndicats des Travailleurs Chrétiens de l'Ouest, M. Gustave Pressensé, à qui il nous plaît de rendre ici un hommage mérité, cette formation a pris corps et ne demande qu'à vivre et prospérer pour le plus grand bien de tous.

Dès sa première réunion constitutive elle a élu un bureau provisoire.

M. Callet a bien voulu assumer, malgré ses occupations nombreuses, la direction de nos travaux, et M. Foulon, quoique très pris par d'autres œuvres, a accepté le rôle ingrat de secrétaire. Nous ne pouvions faire de meilleurs choix et le long passé des militants de nos deux dévoués camarades nous garantit que l'avenir de notre groupe est en de bonnes mains.

Pourquoi, diront les indifférents, constituer un nouveau groupement ?

Parce que du fait même de notre cor-

poration nous sommes constamment isolés, et exploités un peu par tout le monde. Parce que la vie est chère et que les commandes se font rares. Parce que nos dépenses augmentent sans cesse et que nos gains marquent le pas quand ils ne sont point en diminution. Parce que (et nous nous adressons plus spécialement aux représentants à la Commission), nous plions sous les exigences fiscales et patronales, qu'on accumule comme à plaisir sur notre tête. Parce que enfin, Messieurs, un homme pris individuellement devient souvent une victime et que seul l'esprit syndical peut le sauver.

Les temps sont durs. Nous ne voulons pas mourir à la peine et nous sommes résolus à défendre sérieusement nos intérêts.

Comment y arriverez-vous, répliqueront les pessimistes, quand de puissantes organisations parisiennes n'aboutissent pas, ou si peu...

D'accord, mais nous n'avons pas le choix des moyens et ce peu qu'on critique est toujours cela. Au surplus pour réussir il faut s'unir et la forme syndicale est au point de vue purement corporatif, ce qu'on a encore trouvé de mieux pour faire ressortir les revendications des travailleurs.

Or, les nôtres sont légions et ce bref rapport n'a pas la prétention de les examiner toutes, aujourd'hui, et encore moins d'apporter une panacée universelle.

Il entre dans nos desseins de ne donner ce jour qu'un aperçu des problèmes si complexes qui font partie intégrante du métier et de n'indiquer que les directives que nous entrevoyons en ce qui concerne la marche à suivre pour mener à bonne fin l'œuvre future de notre groupe.

Nous pouvons dire dès maintenant que nos litiges proviennent généralement de quatre faits principaux : des employeurs, du fisc, des hôtels et des chemins de fer.

Il nous est impossible de les aborder tous à la fois, car ils méritent chacun une étude approfondie. Nous pensons que la question la plus urgente et d'un intérêt immédiat est celle si irritante des hôtels dont les prix trop souvent prohibitifs ne peuvent plus convenir aux modestes travailleurs que nous sommes. Sur ce seul point, il y a toute une organisation à tenter, et nous croyons que le rapport moral de la prochaine séance, devrait en traiter spécialement et apporter tout un projet de défense.

Deux autres sujets, Messieurs, sont d'une importance primordiale : Placement et Recrutement : Quoiqu'ils se tiennent intimement l'un portant l'autre, nous les traiterons séparément sous peu. Mais nous vous demandons de faire de suite le plus de propagande possible, afin d'amener à nous tous les collègues sympathisants, tous ceux qui ne veulent pas être inféodés à nous ne servent que la dictature socialiste.

Il faut leur dire que nous sommes bien décidés à faire quelque chose. Quoi ? Pour l'instant la difficulté et le nombre des problèmes à résoudre, fait que nous ne savons pas trop comment nous procéderons. Mais nous avons de la bonne volonté, de la persévérance et cela suffit. Nous sommes certains que nous arriverons rapidement à sérier le travail, à coordonner nos efforts et qu'il ne s'écoulera pas un temps trop long avant que nous soyons en mesure d'apporter à nos adhérents des résultats appréciables. N'oublions pas que pour les litiges difficiles à résoudre, les questions juridiques ou autres, que la jeunesse de notre groupe ne permettrait pas de trancher nous-mêmes, n'oublions pas, disons-nous, que par la voie de l'Union Régionale, nous pourrions toujours en référer au siège de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens à Paris, immense organisation, dont l'arbitrage a déjà été souvent admis par le monde patronal et les pouvoirs publics.

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES



RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS



Pour encourager encore le recrutement, il faut ressortir les nombreux avantages de notre famille syndicale : Société de Secours Mutuels, Caisse Urbaine, Maison familiale, Coopération, Maisons accordant l'escompte sur les achats journaliers, etc... gros avantages, on en conviendra, près desquels, la minime cotisation demandée par le Syndicat des Employés de Commerce dont nous sommes l'enfant chéri, apparaît comme un placement superbe.

Quant au placement, il faudra d'abord solliciter les Employeurs Nantais, et ensuite si possible les autres, pour qu'ils nous envoient leurs demandes de personnel. Nous reviendrons ultérieurement sur ce chapitre, mais l'on peut d'ores et déjà affirmer que le jour où nous aurons beaucoup de demandes, notre recrutement sera très facile. D'autre part, les maisons ne nous écriront que du jour où elles sentiront que notre effectif est suffisamment élevé pour qu'on puisse y répondre utilement et rapidement.

Donc, avant tout, augmentons notre nombre. Ce sera là le secret de notre vraie force.

Nous croyons, Messieurs, avoir effleuré toutes les questions qui font de ce nouveau groupement, sa raison d'être. Et nous pensons que les généralités ainsi exprimées tracent la besogne de l'avenir. Le bagage est gros, mais nous avons la ferme espoir de surmonter petit à petit, tous les obstacles, que de part et d'autre, on ne manquera pas de dresser devant nous et d'arriver à notre but qui est d'assurer à chacun d'entre nous un peu de mieux être s'il est possible. But honorable s'il en fut.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, le rouleur n'est pas un millionnaire à tondre sans pitié. C'est un homme qui endure bien des fatigues, qui subit bien des déceptions, et qui n'est pas toujours payé en retour comme il le mérite. Il ne voyage pas en touriste. Il roule toujours sans cesse loin des siens, ne connaissant pas la douceur des veillées en famille. Il n'est pas corvéable à merci, car s'il voyage, c'est pour gagner, souvent péniblement, la vie de ses enfants.

Voilà, Messieurs, ce que trop de patrons et d'hôteliers ont tendance à oublier, et ce que votre syndicat, si, comme nous l'espérons, Dieu lui prête vie, se propose de leur rappeler.

Syndicat de la Métallurgie

et parties similaires

Siège : 6, rue de Bel-Air

Famille Syndicale

DECES

Nous avons appris les deuils qui viennent d'atteindre notre ami Marcel Favreau par la mort simultanée de son père, M. Joseph-Félix Favreau, décédé le 22 décembre dernier, à l'âge de 71 ans, et de sa mère, Marie-Augustine Priou, veuve Favreau, décédée le 25 décembre dernier, à l'âge de 62 ans.

Que notre camarade, ainsi que sa famille, veuillent bien agréer en cette douloureuse épreuve, nos plus vives condoléances.

Le secrétaire.

10 % aux Syndiqués

(sauf sur articles Tennis)

NANTES-SPORTS

10, rue de l'Écluse, 10

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPÉCIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Syndicat des Menuisiers et de l'Ameublement

Siège : 6, rue de Bel-Air

Le dimanche 17 janvier, à 9 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air, a eu lieu l'assemblée, dont le compte rendu sera donné dans le prochain *Messageur*.

Section des Dames

Syndicat des Dames employées

du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

Le vote des femmes

En 1918, la Chambre des députés a consacré l'égalité des deux sexes à une énorme majorité. Seuls, les préjugés du Sénat s'opposent encore à la chose. Lorsqu'on pense que cette réforme pourrait être immédiate n'est-il pas utile d'importer notre opinion sur des faits aussi importants ? et de lui fournir les éléments d'une question si actuelle et si grave ?

Raconter l'avènement, à travers le monde, du suffrage féminin, présenter l'état du problème en France, tel est l'objet de cet entretien.

L'avènement mondial du suffragisme apparaît comme une profonde révolution sociale de l'humanité. Avant la guerre la conquête féministe est lente ; elle s'attaque à tous les peuples, mais ne triomphe que dans de petites collectivités, et ce n'est qu'après de persévérants efforts.

En Océanie, le suffragisme réussit d'avantage. L'Europe fut entamée par le Nord. Les peuples scandinaves sont parmi les plus affranchis des idées traditionnelles. Lentement, mais universellement l'idée féministe était donc en marche avant la guerre. En Angleterre la guerre l'a réalisée.

En France, c'est en 1918 que la discussion commença à la Chambre.

Les forces qui s'y déployèrent furent bien inégales. L'égalité politique des femmes ne rencontra qu'un adversaire, tandis que parmi ses partisans se rangèrent des hommes de talents et d'autorité. Le 20 mai, cet article fut voté : « Les lois et les dispositions réglementaires sur l'électorat et l'éligibilité à toutes les assemblées électives sont applicables à tous les citoyens français sans distinction des deux sexes. » La loi ne passa pas au Sénat.

En 1921, le mouvement reprit par une démarche auprès du président du Conseil invitant le Gouvernement à solliciter du Sénat la discussion de la réforme électorale. La Chambre, à une énorme majorité, à plusieurs reprises, a consacré l'égalité politique des femmes. Le Sénat peut aborder d'un jour à l'autre la question.

N'est-il pas opportun de parler du vote des femmes à nous qui devons y être particulièrement intéressées ?

COMPAGNIE NANTAISE

DE

NAVIGATION à VAPEUR

Quai de la Fosse - NANTES

Téléph. 0.14-7.49

SERVICES

des MESSAGERIES de l'OUEST

Nantes à Trentemoult
Nantes au Pellerin
Nantes à Saint-Nazaire
Saint-Nazaire à Mindin
Pornic à Noirmoutier
Nantes à Belle-Ile
Belle-Ile à Quiberon

CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix Spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

Résumé de l'Etude du 10 Janvier

Voyons aujourd'hui les bienfaits que le christianisme apporte à la femme. Le premier bienfait d'ordre générale est le travail incessant du catholicisme pour relever la situation de la femme, cette esclave intérieure de la famille antique... L'église n'a pas fait de révolutions, mais elle a prêché la doctrine de l'égalité des âmes devant Dieu malgré la diversité des conditions, et celle de la mutuelle charité. Elle a dit à la femme : « Obéis à ton mari », mais elle a dit au mari : « Aime ton épouse, chéris-la, sois-lui dévoué comme le Christ aime et chérit son église et s'est dévoué pour elle jusqu'à la mort. » Et cette doctrine, en pénétrant la société familiale, l'a transfigurée.

Sous l'ancienne loi, les écrivains sacrés avaient fait un magnifique éloge de la femme. Avec le christianisme, la dignité de la femme s'affirme encore plus nettement. Nul n'ignore la grande place que tiennent les femmes dans l'Evangile. Il est un fait capital : la naissance mystérieuse d'un Rédempteur et l'exaltation de la Vierge Marie au-dessus de toutes les créatures. Or, ce culte de Marie a plus de chances de produire des fruits complets lorsqu'il s'adresse à la partie féminine de la société des fidèles, puisque la femme, en vertu même de son sexe, a plus d'occasions d'imiter la Vierge Marie.

Voyons si le christianisme n'introduit pas dans chacune des conditions où peut se trouver une femme chrétienne quelque grandeur spéciale ou quelque soulagement particulier.

Dans les temps anciens, il ne venait à aucune jeune fille l'idée de se consoler de sa solitude en proclamant la noblesse de l'état de virginité. Cette noblesse, le christianisme se hâte de la proclamer. La doctrine catholique apprend que la virginité constitue en elle-même un titre de gloire, un état plus parfait que celui de l'épouse la plus heureuse, et qui méritera, outre la récompense commune à tous les élus, une couronne spéciale.

Le christianisme, qui a donné une souveraine noblesse à la virginité, a rehaussé l'état du mariage, il en a fait un sacrement. Le mariage doit encore au christianisme deux bienfaits essentiels : la suppression irrévocable de la polygamie et l'interdiction absolue du divorce.

Enfin, l'Eglise recommande comme œuvre de charité la visite des veuves et des orphelins. Mais toutes les veuves ne sont pas pauvres. Il en est qui sont prêtes à secourir les autres et peuvent se vouer plus facilement aux œuvres charitables que leur condition leur donne plus de loisirs. Du reste, ce que nous disons de la veuve nous le disons aussi de la vieille fille demeurée dans le monde et vouée à quelque noble mission.

Nul ne conteste que le christianisme ait ouvert dans le monde de nombreuse sources de dévouement.

Sur toute la ligne, le christianisme a donc relevé la femme, et j'ajouterais, c'est par la vertu de leur influence chrétienne que tant de femmes agissent sur tant d'âmes. Persuadons-nous de cette vérité, nous autres syndiquées, qui voulons agir et faire du bien. Soyons des porte-lumière ; un seul regard suffit parfois à éclairer une âme, et une âme éclairée est une autre lumière...

Fête de Sainte Geneviève

Ce fut, pour nous, une véritable fête de famille.

A 8 heures moins ¼, nous nous réunissons dans la jolie chapelle de Nazareth pour entendre la sainte messe. M. le chanoine Ménard, dans une délicate allocution, nous a invité à imprégner notre apostolat social d'esprit surnaturel, afin

de nous sanctifier de notre mieux à l'exemple de notre sainte patronne.

Ensuite eut lieu le Cercle d'études au début duquel Mlle Croué offrit nos vœux de bonne année à M. le chanoine Ménard et à M. Mathorel.

Enfin, l'après-midi, grande séance récréative offerte par les jeunes filles de la maison de famille. Tout y fut parfait : la musique, les monologues, les comédies eurent un beau succès de franche gaieté.

Cette journée, si bien remplie, se termina à la chapelle par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

CONFÉRENCE DE Mlle GRAFF

6 décembre 1925

L'APOSTOLAT SOCIAL PAR LA SYNDIQUÉE

Difficultés qu'il présente
Joies qu'il procure

Etre apôtre, c'est répandre autour de soi les grands principes, les idées nobles et élevées ; c'est faire connaître la vérité que nous avons le bonheur de posséder ; c'est être un flambeau qui éclaire ; mieux que cela, un foyer qui réchauffe.

Cet apostolat, ce rayonnement sont absolument nécessaires ; ils sont un devoir ; nous n'avons pas le droit de nous y soustraire ; de jouir en égoïstes des dons que nous avons reçus ou des connaissances que nous avons acquises.

Nous devons nous intéresser aux autres, parce que nous vivons en société, parce que nous sommes tous dépendants, tous solidaires les uns des autres ; que les progrès, les vertus des uns profitent aux autres, augmentant le patrimoine moral de la société, tandis que les défaillances, les lâchetés, les erreurs, l'amoindrissent. Nous devons surtout songer à nos semblables parce que nous sommes chrétiens, et que la doctrine du Christ est une doctrine sociale par excellence, qu'elle proscribit l'égoïsme, l'individualisme, enseigne le dévouement, l'amour du prochain.

Vous qui êtes syndiquées, vous avez au moins les premières notions du sens social ; vous avez compris que l'isolement est stérile, néfaste ; qu'il faut se grouper, s'unir. Même celles qui ne sont venues que par intérêt, pour profiter des avantages, des services du Syndicat ont dû secouer un peu leur esprit individualiste ; elles ont dû faire un effort pour entrer au Syndicat ; s'imposer le dérangement d'une démarche, le sacrifice du paiement de la cotisation ; et elles ne sont pas un rouage inutile dans le Syndicat, même si elles ne font pas autre chose pour lui : aidant à être le nombre, elles contribuent à son développement, à son extension, donc à son action.

Mais, ce n'est pas suffisant. Une syndiquée doit se dévouer davantage, elle doit aller à ses sœurs de travail ; elle doit être apôtre. Son champ d'action est tout proche, c'est son milieu professionnel, l'atelier, le bureau où ses occupations l'appellent chaque jour. Si elle a du jugement, si elle est sérieuse, affable, désireuse de rendre service elle inspirera confiance, elle sera écoutée ; et elle pourra discrètement exercer une bonne influence. Par une parole dite à propos, elle pourra redresser une erreur, réfuter une théorie fautive, faire disparaître un préjugé. Il est tant d'erreurs au point de vue social qui circulent dans le monde. La syndiquée exercera aussi un apostolat social fécond par de bons conseils qu'il lui sera facile de donner à l'occasion de réformes, d'améliorations ou de lois sociales, qui souvent ne procurent pas le bien qu'on en attendait, parce qu'elles demandent de la part des bénéficiaires l'accomplissement de certains devoirs, la réalisation de cer-

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCCESEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)

→ Téléphone 25.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

Chaussures Charles Tessier

RÉTHORÉ-TESSIER, Propriétaire

5, Rue de Feltré (face au Marché)

Maison de Confiance
LA PLUS ANCIENNE DE L'OUEST

NANTES

Pemise aux Membres du Syndicat Chrétien

taines conditions, auxquels ils ne se soumettent pas.

Prenons la journée de 8 heures, pour ne citer qu'un exemple. Beaucoup de personnes la considèrent comme la cause, sinon de toutes les difficultés économiques actuelles, tout au moins de la vie chère. C'est exagéré, car bien d'autres raisons ont amené une hausse des prix, mais il est certain que la journée de 8 heures est tout à fait défavorable à la production si le travailleur laisse s'altérer en lui la conscience professionnelle, et donne un rendement qui n'est pas seulement plus faible en 8 heures qu'en 10 heures, cela, c'est normal et prévu, mais même un rendement horaire inférieur à celui d'autrefois. Si l'on ne travaille que 8 heures, il faut au moins bien employer ce temps, fournir la plus grande activité possible.

Il est un pays qui marche en tête des autres pour les réformes sociales, c'est la Tchéco-Slovaquie. Ce pays est le seul dans le monde, je crois, où la journée de 8 heures est appliquée sans condition, c'est-à-dire sans attendre que les autres pays s'engagent à faire la même chose. Mais savez-vous ce que disait aux travailleurs tchéco-slovaques un homme d'Etat de ce pays, un ministre des Finances : « Nous devons bien nous pénétrer de cette idée que chacun de nous doit travailler comme deux. » La pensée est à retenir. Une autre loi est excellente, pour la femme surtout, c'est la semaine anglaise, à condition de bien l'employer et de ne pas en faire une occasion de dépense, d'entraînement à des distractions pernicieuses. Et il en est de même pour beaucoup de réalisations sociales ; elles ne sont efficaces que si le sentiment du devoir ne s'efface pas et si l'on fait un bon usage des améliorations obtenues. Ces idées de conscience et de devoir, vous devez, vous, syndiquées chrétiennes, les rappeler autour de vous.

Cette bonne influence que vous pouvez exercer dans votre milieu professionnel sera complétée par un apostolat plus direct, plus pressant auprès de celles en qui vous discernerez une nature capable de dévouement, de don de soi. A celles-là, vous ferez comprendre la nécessité du devoir social, vous tâcherez de leur donner le sens social, c'est-à-dire cette aptitude à agir toujours en vue du bien commun, à s'oublier pour servir les autres, cette disposition qui doit pénétrer notre vie et l'orienter dans l'intérêt de la collectivité. Vous leur montrerez combien l'isolement est stérile ; combien est utile l'association qui réunit les efforts et les amplifie ; vous les dirigerez dans les groupements où elles pourront faire du bien. Ces groupements sont nombreux ; il y a les œuvres de charité proprement dites, visites des pauvres, etc. Et enfin, il y a des œuvres d'une plus grande efficacité sociale, les œuvres d'action sociale proprement dites (on peut d'ailleurs s'intéresser à celles-ci tout en faisant partie de celles que je viens de vous indiquer).

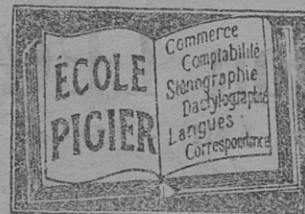
Les œuvres d'action sociale ont une portée plus étendue, une plus grande répercussion. C'est très bien de soulager les maux de ceux qui nous entourent ; il est préférable de les empêcher de se produire ; d'améliorer les conditions du travail de façon que parmi les travailleurs

Téléphone 23.78 Léon BUERNE Cheques Post. ASSUREUR 318
12, Avenue Félic-Faure - NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados
dernier dividende 10 0/0

VIE - La MUTUELLE-VIE
dernier dividende 9 0/0

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



COURS DE COUPE ET COUTURE

ENTRÉES et SALLES spéciales
pour les Dames et les Jeunes Filles
(PROFESSEURS DAMES)

ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES

Enseignement Rapide, Individuel, et à peu de frais
au moyen de Documents réels (COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES

199 Emplois offerts en 1924, 88 Élèves placés

TRAVAUX DE COMPTABILITE

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix

La meilleure Qualité

Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

la misère soit plus rare, et que la bienfaisance n'ait à s'exercer que rarement. Elle en aura toujours l'occasion, car il y aura toujours des infortunes qu'aucune réforme sociale n'aura pu empêcher.

Les bienfaits obtenus par une meilleure organisation du travail n'atteindront pas des personnes isolées, mais une collectivité, et ne se limiteront pas à l'époque présente, ils profiteront aux générations de demain ; ils leur éviteront les maux dont ont souffert celles qui les ont précédées.

Quelles sont les organisations sociales qui peuvent le mieux remplir ce rôle ? Ce sont certainement les Syndicats, car la loi leur en donne le moyen. Après avoir étudié les intérêts de la profession, ils s'occupent de les défendre. Ils le peuvent par les démarches faites auprès des employeurs pour amener de meilleures conditions de travail ; par les Commissions mixtes (composées de patrons et d'ouvriers), trop rares encore malheureusement ; par leur intervention dans les Comités officiels où ils ont des représentants : Conseil supérieur du Travail, Commission permanente de ce Conseil, Comités de salaires et d'expertise, Comités du coût de la vie, etc.

Le rôle du Syndicat est des plus importants. A la semaine sociale de Bordeaux, M. l'abbé Thellier de Poncheville énumérait en quelques lignes que je vous demande la permission de lire ici, les principaux avantages du Syndicat :

Protéger le droit que l'ouvrier engage dans son travail, la défendre contre la libre concurrence qui avilit son salaire, faire reconnaître la destination providentielle de son activité économique ; jeune fille, la faire respecter dans sa dignité et sa santé ; mère de famille, lui assurer le moyen de remplir sa mission domestique ; la fortifier dans ses connaissances techniques, la garantir contre les risques du métier, lui offrir toutes les ressources de l'assistance et de la prévoyance professionnelle, c'est encore faire utile et solide besogne.

Et il concluait ainsi : « Un bon Syndicat a, de soi, plus d'importance et de bienfaisance dans la vie sociale qu'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, si excellente soit-elle. Car le but de l'un est d'assurer au travailleur ou à l'ouvrière la justice, la mission de l'autre est de faire au pauvre la charité. Et c'est par le respect de la justice dans l'organisation sociale que se réalise le précepte divin qui est de faire vivre les hommes, dans les conditions normales, non par le secours de l'aumône, mais par la vertu de leur travail. »

En favorisant le développement des Syndicats, en faisant du recrutement syndical, vous exercez donc une action sociale efficace, car vous apportez un élément de force à une organisation qui peut réaliser un progrès social. Un bon régime syndical (je ne vous parle ici, bien entendu, que des Syndicats chrétiens, comme celui auquel vous appartenez), un bon régime syndical apporte un remède à l'anarchie individualiste, amène l'équilibre des droits et des devoirs.

L'apostolat que vous exercez a une portée morale très grande, il n'est pas l'apostolat religieux, mais il le rejoint : en obtenant des réformes qui suppriment des causes de démoralisation, vous aidez au bien surnaturel des âmes.

Les syndiquées peuvent avoir aussi autour d'elles une influence salutaire, sans faire d'action religieuse directe ; on sait que ce sont les principes chrétiens qui inspirent leur apostolat social, que les Syndicats auxquels elles appartiennent s'appuient sur ces principes ; elles contribuent ainsi à créer une atmosphère de sympathie en faveur de la religion, à y attirer des âmes qui n'avaient besoin que d'une impulsion pour venir à la vraie doctrine.

Mais cet apostolat social dont je viens de vous indiquer le champ d'action, l'objectif, les résultats, est-il facile à réaliser ? Celles de vous qui l'ont essayé ont pu constater qu'il présente de grandes difficultés.

On se heurte le plus souvent à l'inertie, à l'apathie des indifférentes, disons le mot, des égoïstes, de celles qui ne se préoccupent que d'elles-mêmes, on ne peut guère les attirer au Syndicat qu'en

CRÉDIT NANTAIS

ANC^{te} M^{re} JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES
TÉLÉPHONE : 8.07 - 16.66 - 21.60

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT
BUREAUX :
CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télég. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

leur exposant les avantages qui en résulteront pour elles. Il faut les accueillir pourtant, car elles sont nombreuses dans ce genre, et elles apporteront tout au moins à l'organisation l'appui de leur cotisation et de leur voix pour certaines élections, notamment au Conseil supérieur du Travail où 25 membres donnent une voix au Syndicat.

D'autres sont nettement hostiles aux Syndicats, elles ne croient pas à leur efficacité, à leur utilité ; elles doutent qu'elles puissent réaliser un progrès social ; elles trouvent qu'il n'y a qu'à laisser aller les choses. Elles ne comprennent pas la gravité de leur abstention ; elles ne voient pas que si les catholiques ne cherchent pas les moyens de résoudre les questions sociales, d'autres le feront seuls, mais avec un programme qui n'est pas celui de l'ordre, dans un esprit imprégné de matérialisme, donc antichrétien, et la masse ouvrière se détournera de plus en plus de nous et les suivra. Avec ces opposantes, on peut discuter, et peut-être un jour arrivera-t-on à les convaincre.

Il faut beaucoup de patience et de persévérance dans l'apostolat social. Il ne faut pas vouloir réussir du premier coup ; il faut agir sans hâte, sans âpreté, sans dépit, bien étudier la mentalité de la personne dont on a entrepris la conquête, afin de choisir les arguments capables de l'ébranler.

Il faut avoir pour cela une formation sociale et syndicale très complète, cela va sans dire, sinon comment détruire tous les préjugés, réfuter toutes les objections. Cette formation, le Syndicat la donne par les Cercles d'études, les journées syndicales, les Congrès, le journal, les tracts, les brochures qu'il met à votre disposition.

Mais il faut surtout, pour être apôtre, un dévouement, une abnégation, un oubli de soi qui ne se démentent jamais. Il faut un désintéressement absolu, un manque total de recherche personnelle. Il ne faut pas compter sur le succès, mais s'attendre aux échecs, aux déceptions, aux ingratitude, aux défections, à l'abandon de celles sur qui l'on avait fondé le plus d'espoir. Il faut jeter souvent le filet sans rien prendre, et ne pas s'en étonner ni s'en attrister plus que de raison, mais s'abandonner à Dieu. On ne parviendra à être une véritable apôtre qu'à la condition d'avoir une vie intérieure profonde, de se retremper souvent à la source de la vie, comme le disait, cet été, dans une retraite, l'abbé Thellier de Poncheville : « Il faut se faire de grandes âmes, pour faire de grandes œuvres. »

Il faut aimer l'apostolat social et alors les difficultés ne seront plus rien ; il deviendra facile, car tout ce qu'on fait par amour est facile.

D'ailleurs, si l'apostolat social a ses difficultés, il a ses joies et celles-ci surpassent certainement les premières. C'est d'abord la satisfaction du devoir accompli, la pensée que Dieu, qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom, nous tiendra compte de nos efforts, de nos peines, si nous avons eu pour but essentiel de rendre notre prochain plus heureux, pour que, moins absorbé par les soucis de l'existence, il songe davantage à la vie future, de le détourner des organisations où l'on ne se serait occupé que de ses intérêts matériels sans lui rappeler les devoirs qu'impliquent sa destinée surnaturelle.

Dans l'apostolat social, on a aussi quelquefois la douce satisfaction d'avoir été comprise, d'avoir rencontré une âme qui vibre, qui prend conscience de la grandeur et de l'efficacité de l'apostolat social par le Syndicat, et qui oriente son existence en vue de le remplir. N'aurait-on, dans une vie d'apostolat social, gagné qu'une seule âme, ce serait une bien grande récompense et un espoir de réa-

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier
19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

lisations splendides ; car cette âme dépassera peut-être celle qui l'a conquise et en amènera beaucoup d'autres travailler à la moisson pour laquelle il est encore trop peu d'ouvriers. Je souhaite à toutes celles qui font de l'apostolat social de rencontrer au moins une fois dans leur vie ce succès qui est la plus douce des récompenses, mais si cela ne leur est pas accordé qu'elles ne croient pas avoir échoué, avoir prêché dans le désert.

Il n'est pas possible que des efforts accomplis pour une cause grande et juste, sans recherche personnelle, mais pour le bien des âmes et la gloire de Dieu restent sans résultats. Ces résultats se manifesteront plus tard, mais ils ne sont pas perdus, car rien ne se perd.

Ne croyez pas vos efforts inutiles. Dieu les fera fructifier un jour. Nous devons avoir la ferme conviction, la confiance absolue que même si nous ne voyons pas la moisson pour laquelle nous aurons travaillé, nous aurons certainement contribué à la rendre plus belle.

Pardonnez-moi d'insister encore sur cette idée, mais elle vous soutiendra dans l'action. Elle me semble plus frappante, plus évidente encore depuis que je suis allée à Rome.

A Rome, si bien nommée la ville éternelle, quand, après avoir pénétré dans la Basilique de Saint-Pierre, on descend sous ce que l'on appelle la Confession de Saint-Pierre, dans une crypte où se trouve le tombeau du grand apôtre, on ressent une impression profonde de stabilité, de sécurité, je dirai presque d'éternité, autant qu'on peut, sur cette terre, avoir une idée de l'éternité, et l'on réalise combien est vraie la parole du Christ au sujet de l'Eglise : « Les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. »

Et, lorsque après avoir eu cette impression, on visite le quartier de Rome où gisent les ruines des temples et palais de marbre construits par les empereurs romains, où seuls quelques arcs de triomphe encore debout attestent la splendeur de cette époque disparue, on comprend combien les desseins de Dieu sont impénétrables et combien il élève et abaisse à son gré.

L'empire romain s'est écroulé, et l'Eglise règne toujours sur le monde. N'est-ce pas une force aux heures de lassitude dans l'action sociale, un encouragement devant l'insignifiance apparente des résultats ?

Entrez donc dans la phalange des ouvriers du Christ, soyez de plus en plus des apôtres de l'idée syndicale, puisque le Syndicat, appuyé sur la doctrine catholique, peut réaliser un progrès social, moral et même religieux. Si vous ne vous attendez pas au succès et à la récompense immédiate, mais si vous travaillez pour Dieu, les obstacles ne vous arrêteront pas, car vous aurez placé votre idéal si haut que rien ne pourra l'atteindre.

Famille Syndicale

MARIAGES

Le samedi 2 janvier 1926, en l'église Saint-Similien, a eu lieu le mariage de Mlle Germaine Léchon, avec M. Casimir Loisel.

Le 5 janvier 1926, à 10 heures, en l'église Sainte-Croix, a eu lieu le mariage de Mlle Henriette Coutolleau, avec M. Jean Guillemot.

Le mardi 19 janvier 1926, à 11 heures, en la Cathédrale Saint-Pierre, a eu lieu le mariage de Mlle Louise Leduc, avec M. Gabriel Verger.

A tous nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Nous apprenons le décès de Mlle Renée Blondeau, syndiquée, de la section de Chantenay.

A sa famille éprouvée, nous offrons l'expression de nos chrétiennes condoléances.

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du

Cof's

DOUBLE
FILTRE
Interchangeable



Breveté
France
et Etranger

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
ÉCRIRE À M. PINARD & FILS, 2^{me} RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

Syndicat de l'Aiguille

SECTION DE L'HABILLEMENT
6, rue de Bel-Air

Vente de charité

C'est toujours avec une très grande reconnaissance que nous sollicitons la générosité de nos amis et bienfaiteurs, pour notre vente de charité, au profit du secours mutuel, qui aura lieu le dimanche 7 mars, au siège social, 6, rue de Bel-Air.

Comme les années précédentes, nos visiteurs trouveront des comptoirs garnis de choses utiles et à des prix favorisant toutes les bourses.

Nous remercions dès à présent nos généreux bienfaiteurs, et nous espérons la visite de nos amis qui n'oublient jamais notre section d'habillement *La Secrétaire*

Convocation

Réunion spéciale pour la section d'habillement le dimanche 21 février, à 17 h., siège social, 6, rue de Bel-Air.

Cotisations

Mesdames les trésorrières viennent à la disposition des syndiquées tous les premiers dimanches de chaque mois, au siège social, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, afin de recevoir les cotisations.

SAINT-NAZAIRE

Le dimanche 24 janvier, dans la matinée, a eu lieu une grande réunion des différents groupes ou Associations catholiques d'hommes, à laquelle nos différents Syndicats ont été invités.

Au cours d'une Messe solennelle dite à l'église de Saint-Gohard par M. l'abbé Crépel, curé de cette paroisse, une allocution a été adressée à l'assistance par M. le chanoine Lemoine, vicaire général, sur la nécessité de l'union de tous les catholiques.

Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de cette réunion.

A 8 h. 30, G. Pressensé, président de l'U. R. de l'O., recevait les délégués des Syndicats de Saint-Nazaire, Méan et Trignac, avec lesquels il s'est entretenu des questions professionnelles les intéressantes.

LA ROCHE-SUR-YON

Le dimanche 24 janvier, à 16 heures, salle de la Maison du Peuple, rue Haxo, à l'occasion de la formation dans cette ville d'un Syndicat de cheminots, trois conférences ont été faites par G. Pressensé, président de l'Union de l'Ouest ; Grimault, secrétaire général du Syndicat des cheminots de Rennes, et Charles Bernard, secrétaire général de l'Union de Bretagne et du Maine.

L'annonce de la réunion avait attiré un bon nombre de cheminots et employés de commerce et de banque.

Dans le prochain numéro, nous rendrons compte de cette importante réunion.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSE.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - RIDEAUX - LITERIE - TAPIS

Manufacture au Mont-Goguet